

LE BULLETIN D'INFORMATION DES AMIS DU NORD-KIVU, Bulletin N°22, Premier semestre 2022

Rue de Namur 175, 1400 Nivelles-Belgique, PP 911065, Bureau de dépôt : Nivelles-Centre



ABREVIATIONS ET ACCRONYMES UTILISES

ANK :	Les Amis du Nord-Kivu
ASBL :	Association Sans But Lucratif
CECA-20 :	Communauté Evangélique au Centre de l'Afrique, numéro 20
COVID-19 :	La maladie à coronavirus 2019 due au virus, le SAR-CoV-2
EASI :	Enseignement et Administration en Soins Infirmiers
HGR :	Hôpital Général de Référence
G1 :	Premier graduat
ISTM :	Institut Supérieur des Techniques Médicales
ITM :	Institut Techniques Médicales
MONUSCO :	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en R. D. Congo
MUPROSADE :	Mutuelle pour la Promotion de la Santé et le Développement
MVE :	Maladie à Virus d'Ebola
OA :	Organe d'Administration, nouvelle appellation du Conseil d'Administration (CA)
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
ONU :	Organisation des Nations Unies.

**Editeur responsable : Sikuli Ndeke Ninge, 36 Rue du Hameau, 1640 Rhode Sainte-Génèse, Belgique. www.lesamisdunord-kivu.be, E-mail : ank@lesamisdunord-kivu.be
N° d'entreprise 0812275624, Banque : IBAN :BE63 0682 5220 7808, BIC : GKCCBEBB**

Table des matières

EDITORIAL : « LES AMIS DU NORD-KIVU (ANK) ET LA PANDEMIE DUE AU COVID-19 QUELQUES REFLEXIONS	3
QUELQUES NOUVELLES DE NOTRE ASSOCIATION	5
Nouveaux statuts de l'association ANK	5
La charte interne de l'ANK	8
La politique de sauvegarde et le code de bonne conduite de l'ANK	8
Actualités : Résultat du contrôle de viabilité, collaboration entre ISTM Oicha et UNICHIR-Beni	9
LES NOUVELLES DES PROJETS SOUTENUS PAR L'ANK	10
Institut Supérieur des Techniques Médicales d'Oicha	10
MUTUELLE POUR LA PROMOTION DE LA SANTE ET POUR LE DEVELOPPEMENT	17
SOUTIEN AUX PERSONNES TRES DEMUNIES	18
Distribution des dons reçus de l' ANK	18
Orphelinat de l'Hôpital d'Oicha , « Orphelinat Dorika »	21

EDITORIAL : « LES AMIS DU NORD-KIVU (ANK) ET LA PANDEMIE DUE AU COVID-19 QUELQUES REFLEXIONS

Par Jonh Dunn Francis, Administrateur-délégué (Directeur Général) de l'ANK



Introduction

Comment auriez-vous imaginé le monde en 2022 il y a deux ans ? Il est presque certain que le covid n'en aurait pas fait partie. Ce virus, le SAR-CoV-2, a bouleversé notre monde. Il nous a gravement éprouvés à des niveaux différents. Ses effets sont évidents dans nos vies personnelles (parents injoignables dans les maisons de retraite), sociales (les amis isolés à cause d'une vulnérabilité médicale), économiques (un travail perdu ou un salaire réduit à cause des contrecoups subis par les entreprises), touristiques (des vacances manquées / un voyage annulé), ou même religieuses (un culte reporté ou accessible seulement en forme « virtuelle »).

Evidement les membres et les bénéficiaires de l'ANK ont subi les mêmes contraintes et incertitudes. Au Nord-Kivu, le covid s'ajoute à une série d'épreuves et de dangers mortels (par exemple, l'Ebola, la menace quotidienne de violence et la crise économique) qui rendent la vie de nos partenaires congolais encore plus

difficile et effrayante. Néanmoins, nous remercions Dieu de sa protection et du fait que jusqu'à maintenant, aucun de nos membres ou partenaires n'a succombé à cette nouvelle maladie.

Mais quelles leçons pouvons-nous - citoyens et membres européens et africains de l'ANK - tirer de cette expérience covid ?

Qu'avons-nous appris ?

L'importance d'une modestie intellectuelle

Aucun lecteur de ces lignes n'a connu la dernière grande pandémie globale de l'année 1918. Depuis cette date, la médecine a fait des progrès énormes, même spectaculaires. Beaucoup de maladies qui étaient mortelles à la fin de la première guerre mondiale sont maintenant traitables ou ont même disparu grâce à la médecine moderne. C'est vrai que le sida nous a choqués au début des années '80, mais même contre ce fléau, un traitement permettant de prolonger la vie des malades a pu être mis au point.

Et voici que, près de cent ans après la grande guerre, l'humanité est frappée par une nouvelle peste inconnue qui se répand vite, qui tue des milliers de personnes, qui nous fait peur, qui bloque notre vie économique ... et contre laquelle nous avons initialement très peu de défenses. L'origine de ce virus n'a pas encore été complètement élucidée, mais il nous donne la preuve que nous vivons dans un système complexe dont, malgré nos avancées scientifiques, nous ne maîtrisons pas toutes les interactions. En effet, dans notre monde moderne nous restons vulnérables. Comme chrétiens nous apprécions les capacités des scientifiques mais nous savons qu'ils ont aussi des limites.

L'importance d'une flexibilité et d'une ouverture aux nouvelles méthodes de travail

Depuis des années la digitalisation change nos vies personnelles et professionnelles. Le covid a accéléré ce changement. Tout d'un coup, nous sommes nombreux à être obligés d'accepter le télétravail, de tenir des réunions virtuelles. Beaucoup d'enfants ont été forcés de suivre un « enseignement hybride » ou purement virtuel ... et ils en ont terriblement souffert. Les médecins attestent d'une vague de maladies et souffrances psychologiques. Même si nous avons plus ou moins maîtrisé le télétravail, beaucoup ont été extrêmement nerveux avant la première réunion virtuelle, signature ou votre électronique.

L'ANK a été confrontée aux mêmes difficultés. Comme asbl belge, nous devons respecter des obligations légales, y compris les réunions régulières de l'Assemblée Générale, les rapports budgétaires annuels, le renouvellement du mandat des administrateurs, etc. Nous remercions Dieu que notre asbl ait pu faire face à ces défis digitaux. Ceux d'entre nous qui ont peu d'expérience numérique ont dû s'adapter et s'habituer au nouveau mode de fonctionnement. En bref, l'expérience covid a requis de notre part une flexibilité, une ouverture à des nouvelles façons de vivre et de travailler et surtout une volonté de demander et d'accepter une aide là où cela s'avérait nécessaire.

L'importance de la solidarité

Cette expérience de l'aide réciproque souligne un principe précieux : notre responsabilité les uns envers les autres, en bref : la solidarité.

Tout d'abord, l'ANK a pu continuer à travailler effectivement non seulement grâce à la technologie moderne mais aussi à cause de l'intervention de ceux qui se sont engagés et ont rendu une aide précieuse et des conseils décisifs. Cette expérience nous incite à croire que nous avons tous une responsabilité envers ceux qui ont du mal à s'adapter à cette situation par exemple, les malades qui sont confinés à leurs maisons

ou les personnes âgées qui ont du mal à maîtriser la technologie numérique devenue indispensable simplement pour payer une facture (maintenant « en ligne »).

Deuxièmement, le principe de solidarité implique également la responsabilité de la santé des autres et nous oblige à réfléchir sérieusement à la vaccination. Bien entendu, il y a ceux qui ne peuvent pas être vaccinés pour des raisons médicales ; En effet, chaque vaccination implique un certain risque et il y a des réflexions à mener sur le droit de l'Etat d'imposer une vaccination (cela implique de toucher le corps de l'individu). Mais ... chacun doit tenir compte du fait que son refus de se faire vacciner peut porter atteinte à la santé d'autrui.

Finalement, le covid nous montre que le principe d'interdépendance est globalement valable. Bien sûr, nos gouvernements occidentaux ont une responsabilité primaire envers leurs propres citoyens. Néanmoins, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) nous rappelle avec insistance que ne pas rendre le vaccin accessible aux populations du monde en développement, y compris de l'Afrique, permettra au virus de continuer à circuler et signifiera que ceux qui sont vaccinés ne seront protégés que jusqu'à l'émergence du prochain variant. L'action en faveur de ceux qui sont moins privilégiés en Afrique s'inscrit à la fois dans une obligation morale et dans notre propre intérêt.

Conclusion

Les leçons à tirer du covid sont innombrables – sur le plan personnel, social et mondial. Ces quelques petites réflexions n'en ont évoqué que quelques-unes. L'élément frappant, me semble-t-il, est que les implications ici identifiées – le rejet de tout orgueil intellectuel, la reconnaissance de notre vulnérabilité profonde, le sentiment de reconnaissance envers une science médicale qui se base sur des règles prévisibles, la nécessité de prendre soin les uns des autres – sont des principes profondément chrétiens et bibliques. Cela doit nous inspirer à travailler davantage dans un monde dont le Seigneur Jésus-Christ est notre Dieu.

QUELQUES NOUVELLES DE NOTRE ASSOCIATION

Par Paulin Songolea Bakalania

Nouveaux statuts de l'association ANK

Le 08 décembre 2020 les nouveaux statuts de ANK ont été publiés au journal officiel, le Moniteur Belge. Il était nécessaire d'adapter les statuts de notre association au nouveau code des sociétés et des associations, entré en vigueur le 23 mars 2019.

**Editeur responsable : Sikuli Ndeke Ninge, 36 Rue du Hameau, 1640 Rhode Sainte-Génèse, Belgique. www.lesamisdunord-kivu.be, E-mail : ank@lesamisdunord-kivu.be
N° d'entreprise 0812275624, Banque : IBAN :BE63 0682 5220 7808, BIC : GKCCBEBB**

Pour rappel, la loi de 23 mars 2019 introduisant le code des sociétés et des associations, stipule à son article 1.2, qu'une association poursuit un but désintéressé dans le cadre de l'exercice d'une ou plusieurs activités qui constitue son objet. Pour rappel, ANK, avec le soutien de l'Eglise Protestante de Bruxelles-Woluwé, poursuit trois objectifs principaux :

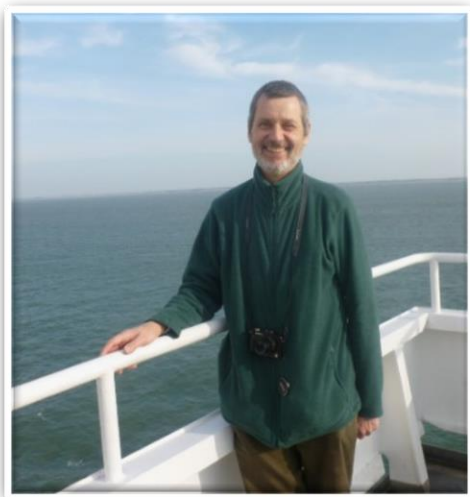
- Soutenir la formation médicale à l'Institut Supérieur des Techniques Médicales d'Oicha, dans la province du Nord-Kivu en République démocratique du Congo.
- Permettre l'accès à la santé aux populations locales à Oicha via la « Mutuelle pour la Promotion de la Santé et pour le Développement », la MUPROSADE en abrégé.
- Aider les plus vulnérables dans la région : veuves, orphelins, personnes déplacées, lépreux, élèves et étudiants en difficulté.

Les activités de notre organisation sont pour le moment prioritairement concentrées dans le territoire de Beni et principalement dans l'agglomération d'Oicha et ses environs. L'Organe d'Administration rend grâce à Dieu à tous les donateurs ANK et pour une autre donation qui nous a permis de d'octroyer une prime unique à tous les membres du personnel de l'ISTM Oicha et de la mutuelle de santé « MUPROSADE ».

Il est nécessaire de mentionner ici que l'Organe d'Administration de l'ANK a été renouvelé. Il est présidé désormais par M. Francis van De Walle.

John Dunn est l'Administrateur-Délégué et assure la gestion journalière de l'association.

Ci-dessous, les photos et noms des membres de l'Organe d'Administration.



M. Van De Walle Francis Johan, Président



Mme Tabo Did'Za Chantal, Trésorière



M. Vilimumbalo Sikiminywa, Vice-Président



*Mme Kahindo Sibalingana Louise,
administrateur*



M. Sikuli Ndeke Ninge, Administrateur



Mme Masika Katselewa Irène, comptable



M. Kambale Mirembe Omer, Administrateur



M. Bakalania Songolea Paulin, Secrétaire général

La charte interne de l'ANK

Une charte interne est un document prévu dans les nouveaux statuts de l'ANK. Elle a été approuvée par l'Assemblée Générale du 30 octobre 2021. Ce document qui fait office de règlement d'ordre intérieur, décrit les différentes responsabilités des organes de l'ASBL. Le contenu de la charte est en conformité, non seulement avec les statuts, mais aussi avec le nouveau code des sociétés et des associations. Sa valeur ajoutée par rapport aux statuts réside dans son esprit pratique et sa flexibilité.

Le document explique les différents niveaux de responsabilité au sein de l'association.

La politique de sauvegarde et le code de bonne conduite de l'ANK

Association a mis au point, avec l'aide d'une organisation internationale, une « Politique de sauvegarde » et un « Code de conduite ».

Chaque personne ou organisation qui exerce une activité au nom de l'ANK est tenue de lire ces documents et de donner son accord sur leur contenu. Les personnes les plus concernées sont les membres de l'Organe Administration, tous nos partenaires à l'étranger et toute personne agissant au nom de l'ANK.

Actualités : Résultat du contrôle de viabilité, collaboration entre ISTM Oicha et UNICHIR-Beni

Deux actualités méritent notre attention :

Premièrement, le ministère de l'enseignement supérieur et universitaire de la République démocratique du Congo a organisé en juillet et août 2021, un audit organisationnel et une enquête de viabilité des établissements de l'enseignement supérieur et universitaire sur toute l'étendue du pays. Nous rendons grâce à Dieu car l'ISTM Oicha a été jugé « viable » ; le soutien de l'ANK et les efforts de ses gestionnaires ont sans doute contribué à ce jugement favorable. Cette école est donc encouragée à poursuivre la formation des futurs professionnels de la santé (infirmiers, accoucheuses, nutritionnistes, enseignants en soins infirmiers...)

Deuxièmement, les possibilités de collaboration entre d'une part, l'ANK, ISTM Oicha et d'autre part, l'Unité de chirurgie (UNICHIR), un nouveau centre chirurgical en cours de construction à Beni censé offrir des soins du niveau tertiaire, sont à l'étude. Dans ce cadre une rencontre a eu lieu à Ostende (Belgique) le 05 novembre 2021. Dr Réginald Moreels, Initiateur de l'UNICHIR, M. Francis Van De Walle, Président de l'ANK, M. Etienne Kambale Kaisavira, membre de l'ANK et M. Paulin Songolea Bakalania, Secrétaire Général de l'ANK se sont concertés sur plusieurs aspects de collaboration à définir.

Dr Moreels devrait organiser prochainement une rencontre avec les responsables de l'ISTM Oicha et de l'hôpital d'Oicha lors de son séjour à Beni, début 2022.

LES NOUVELLES DES PROJETS SOUTENUS PAR L'ANK

Institut Supérieur des Techniques Médicales d'Oicha

Par Professeur Arsène Mwaka Bwenge, Directeur Général et M.Mumbere Munene Mukemay, Secrétaire Général Académique de l'ISTM Oicha

Rapport de l'année académique 2020-2021

Ce rapport porte sur les points saillants ci-après : Le contexte de la rentrée académique 2020-2021, les étudiants, les enseignants, les résultats, la cérémonie de clôture de l'année académique et les difficultés rencontrées. Nous parlerons aussi brièvement de la rentrée académique 2021-2022.

Le contexte de la rentrée académique 2020-2021

De manière exceptionnelle, l'ouverture solennelle de l'année académique 2020-2021 s'est tenue le 19 février 2021 au lieu du 15 octobre, comme chaque année. Cette ouverture a été suivie immédiatement d'une période d'inactivité de 6 semaines en raison entre autres des mesures face à la pandémie du covid 19 et à la résurgence de la maladie à virus Ebola.

L'occasion pour nous de rendre gloire et honneur à notre Dieu pour sa grâce qui a permis le déroulement quasi-normal des activités académiques jusqu'à son terme

Les étudiants

Le tableau ci-dessous présente les effectifs étudiants :

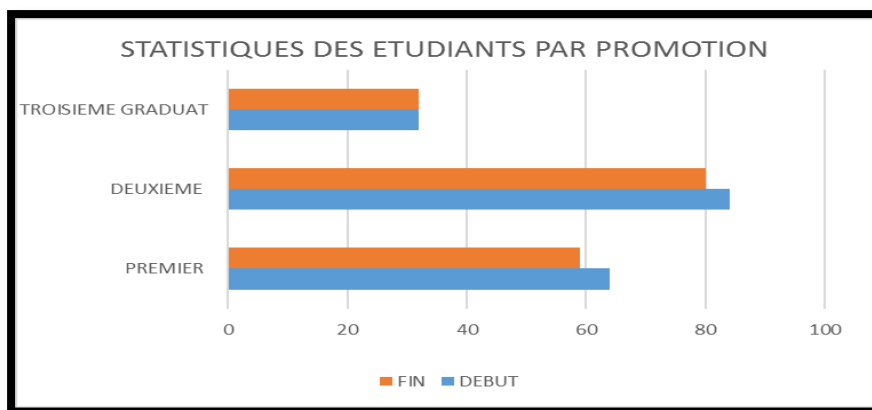


Fig. 1 statistiques des étudiants par promotion au début et à la fin de l'année académique 2020-2021

Il ressort de cette figure que les effectifs sont élevés en deuxième graduat. Cela s'explique par une certaine accalmie ayant caractérisé la période de recrutement, ainsi que par l'introduction de l'orientation pédiatrie. L'effectif faible en premier graduat est expliqué entre autres par le contexte sanitaire mais également par la tenue de manifestation violentes contre l'insécurité dans la région. Les données indiquent un taux d'insolvabilité des étudiants de 37,8%. La détresse économique met de plus en plus de parents dans l'impossibilité de payer les frais académiques de leurs enfants étudiants.

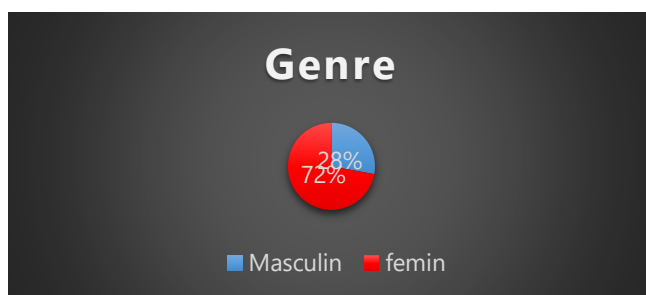


Fig 2 Le sex ratio des étudiants est de 38,58 garçons sur 100 filles

L'ISTM Oicha rend un vibrant hommage à l'ASBL ANK pour l'octroi d'une bourse d'études à 12 de ces 172 étudiants en situation de vulnérabilité élevée, soit 7%.

Signalons que le besoin à combler demeure très importante. Ainsi nous lançons un appel à l'aide à toute personne animée de compassion à soutenir la formation de ces jeunes personnes vulnérables.

Ci-contre, une photo de Paulin avec les étudiants boursiers de l'ANK.



Les enseignants

Le personnel académique et scientifique de l'ISTM est composé de 54 enseignants : 2 professeurs, 10 chefs de travaux, 30 assistants et 12 chargés de pratique professionnelle.

Il ressort que 10 sur 54 enseignants de l'ISTM soit 18,5% sont permanents, les autres sont des visiteurs qui viennent des institutions sœurs dans la région (Beni, Butembo, Bunia, Kinshasa). Cet état de chose révèle un besoin en personnel permanent, en qualité et en quantité au sein de l'ISTM.

Dans ce cadre, le plan opérationnel 2019-2023 de l'ISTM prévoit une politique de formation basée sur le co-financement des études au troisième cycle. Ainsi 2 de ces enseignants : Kambale Isemighambo et Mumbere Mukemay sont en cours de formation de Maitrise. L'ISTM se réjouit aussi de l'admission de l'enseignant Jargy Kambale Soheranda pour sa thèse de doctorat à l'Université de Yaoundé I, au Cameroun.

Clôture de l'année académique 2020-2021

es matières inscrites au programme ayant été achevées, l'ISTM a organisé le 13 novembre 2021, une cérémonie de clôture de l'année académique et de collation des grades académiques.



Cette cérémonie s'est distinguée par deux moments forts : le recueillement avec louanges et adoration et l'audition des rapports académiques et la proclamation des résultats.



En somme, sur les 23 étudiants inscrits à la session en troisième graduat, 8 soit 34,7 % ont réussi à la première session. La raison de ce pourcentage réside dans le fait que bon nombre d'étudiants avait encore des litiges dans certains cours auxquels ils n'avaient pas atteint les % de participation en raison des événements évoqués plus loin (Arrêt intempestif des enseignements suite à l'insécurité qui contraint certains étudiants éloignés de la région à perdre certains enseignements pour chercher à se mettre à l'abri. De plus, le calendrier académique est très contraignant.

Difficultés rencontrées

- L'insécurité et la situation sanitaire préoccupante (pandémie de la MVE suivi de la pandémie de COVID 19) dans le milieu qui occasionnent les arrêts intempestifs ponctuels des activités académiques.
- Insuffisance des auditoires
- Bureau administratif situé loin des auditoires de cours.
- Le taux élevé d'insolvabilité des étudiants ne permettant pas un fonctionnement harmonieux.

- Insuffisance et vétusté du matériel informatique (5 Ordinateurs sur 10 sont en mauvais état).
- Pénurie de matériel didactique.

Pour relever ces défis, l'ISTM a une perspective qui se résume en ces termes (inscrits dans son plan opérationnel) :

- Accroître le matériel didactique par l'achat de mannequin de réanimation, mannequin pédiatrique, bassin obstétrical et autre équipement audiovisuel porteur d'un grand potentiel d'apprentissage.
- Poursuivre la formation du personnel au second et troisième cycle.
- Augmenter le nombre d'auditoires
- Améliorer l'écologie du campus par l'élargissement de l'espace vert et le reboisement ordonné

Ouverture de l'année académique 2021-2022

Le mercredi 05 janvier 2022 à partir dès 9 heures s'est tenue, au campus de l'ISTM-Oicha, au quartier Mbimbi, en commune d'Oicha, la cérémonie officielle d'ouverture de l'année académique 2021-2022.

Le pasteur Paluku Bagheni, aumônier de l'ISTM-Oicha, a proposé la méditation du jour autour des versets 24 à 28 du chapitre 30 du livre des Proverbes : " la préparation d'un avenir heureux".

Le secrétaire général académique a pris la parole au nom du comité de gestion en souhaitant la bienvenue aux nouveaux inscrits. Il a présenté le personnel qui était présent, chaque responsable a formulé un message de bienvenue et d'encouragement pour la nouvelle année.

Le directeur général, Professeur Arsène Mwaka via le téléphone mobile, a lui aussi, à partir de Kinshasa, présenté un sincère remerciement à tous ces étudiants qui venaient de faire confiance à l'ISTM-Oicha. Il leur a assuré qu'ils ne regretteront jamais leur choix. Les journalistes présents ont profité de l'occasion pour procéder à quelques interviews avec les autorités académiques et quelques étudiants nouvellement inscrits.

Lors de cette cérémonie, 8 étudiants ont obtenu en seconde session, leurs diplômes de gradués en sciences infirmières.



Photo : Kamable Mulagha, chef de section à l'ISTM Oicha et les 8 nouveaux diplômés.

Projet de Construction

Contexte et problème

La croissance démographique est importante à l'est du Congo. De nombreux élèves terminant l'école secondaire s'inscrivent dès lors dans l'enseignement supérieur.

Créé en octobre 2007, l'ISTM Oicha, se veut **une institution universitaire médicale évangélique de premier choix à l'Est de la République Démocratique du Congo**. Pour faire face à l'accroissement des étudiants, elle fournit des efforts pour construire des salles de cours conformément à l'objectif « un auditoire pour chaque classe » figurant dans son plan stratégique 2017-2027.

L'ISTM Oicha dispose à ce jour de 4 auditoires. Pourtant, le besoin réel est de 9 à 15 auditoires pour accueillir les 3 promotions de la filière hospitalière, 3 promotions de la filière accoucheuse, 3 promotions de la filière pédiatrie, 3 promotions de la filière Nutrition et 3 promotions de la filière EASI. Cela traduit que l'ISTM Oicha est à 26% de son besoin en auditoires. De ce fait, la construction de nouveaux auditoires demeure un impératif, voire une urgence au regard des effectifs des étudiants en constante progression.

Pour concrétiser son plan stratégique, le Comité de gestion de l'ISTM Oicha a projeté la construction de 6 auditorios pour les deux années académiques 2021-2022 et 2022-2023. Il s'agit de 2 bâtiments. Le premier (12m x 30 m soit 360 m²) abritera 2 salles



de cours de 200 étudiants d'effectif moyen chacun alors que le second (12m x 16m soit 192m²) de 4 auditorios d'une capacité moyenne de 30 étudiants chacun.

Hormis les deux bâtiments en construction, l'ISTM a reçu de l'ANK une subvention qui permet à l'institution de commencer les travaux de construction d'un autre nouvel auditoire. Cet auditoire fera partie intégrante du bureau administratif de l'ISTM Oicha. Ci-dessous, la maquette du nouveau bâtiment en construction. Les travaux de construire de ce bâtiment ont débuté en janvier 2022.



MUTUELLE POUR LA PROMOTION DE LA SANTE ET POUR LE DEVELOPPEMENT

Par Richard Maha Kahindo

En RDC en général et au Nord Kivu en particulier, l'accès aux soins est quasi impossible pour une population précarisée.

La Mutuelle de Santé MUPROSADE constitue l'une des stratégies actuelles pour améliorer l'accès des populations d'Oicha aux soins de santé de qualité. Il s'agit d'une association sans but lucratif, apolitique qui fonctionne sous l'arrêté du Gouverneur n° 01/376/CAB/GP-NK/2018 du 03 DEC 2018. Son bureau administratif est situé dans la commune d'Oicha ; son rayon d'action s'étend au territoire de Beni. Elle organise la solidarité des membres, par des cotisations régulières, qui leur permettent d'accéder aux soins en couvrant une partie importante des coûts.

Sa vision se résume ainsi : « Tous pour un et un pour tous pour le financement des soins de santé primaires »

Produits couverts

La MUPROSADE intervient dans les cas suivants :

Produits couverts	En charge de MUPROSADE	Ticket modérateur
Soins ambulatoires	50%	50%
Soins d'hospitalisation	75%	25%
Accouchement eutocique	75%	25%
Accouchement dystocique	50%	50%

Depuis 2011 jusqu'à 2021, MUPROSADE a fait soigner 8 011 cas dont 7 506 malades et 505 accouchées en fonction de son protocole de prise en charge.

SOUTIEN AUX PERSONNES TRES DEMUNIES

Distribution des dons reçus de l' ANK

Par Paluku Vagheni

Les pasteurs Muthengana Wangeve, aumônier de l'hôpital d'Oicha, et Paluku Bagheni, aumônier de l'institut supérieur des techniques médicales d'Oicha, se chargent de la distribution des fonds envoyés par les Amis du Nord Kivu, pour aider les personnes très vulnérables dans la contrée.

Montants reçus

Le tableau ci-dessous présente les différents montants reçus en décembre 2021 pour chacune des catégories des personnes ci-après :

1	Personnes affectées par la lèpre	900, 00 €	966 \$ US
2	Veuves	900,00 €	966 \$ US
3	Déplacés de guerre	1200,00 €	1284 \$ US
4	Orphelins	900,00 €	966 \$ US

Commentaires :

Pour les personnes souffrant de handicaps sévères dus à la lèpre

Après réception du montant de 966 dollars, un comité de suivi avait siégé en date du 21 Décembre 2021, avec comme président Kakule Sibendire, vice-responsable de l'ancienne léproserie. Kathembo Katumba, infirmier du centre, fut choisi comme secrétaire. La maman Masika Lusi Kailanda, chargée de la cuisine, comme membre et Paluku Bagheni, pasteur aumônier, de l'ISTM Oicha comme invité.

L'objectif du comité : Etudier les modalités d'utilisation du fond reçu afin de suppléer à la restauration de 20 personnes souffrant des sévères invalidités dues à la lèpre et

qui sont prises en charge au centre des personnes affectées par la lèpre à Oicha-Mbimbi.



Mme Masika, chargée de la cuisine, avait rapporté aux membres du comité que les lépreux pris en charge recevaient rarement du riz et de la viande, bien que ces aliments aient leur préférence. Suite à cette demande, les membres ont décidé d'allouer 840 dollars à l'alimentation des personnes âgées affectées par la lèpre, et ce, durant une période de 8 mois. La répartition de ce budget s'établira de la manière suivante :

Chaque mardi, ils prendront : 10 kg du riz pour une valeur de 10 dollars, 2,5 kg de viande pour 10 dollars, 1kg de poisson pour ceux qui ne mangent pas de viande pour une valeur de 3 dollars et 2 dollars pour les condiments : tomates, oignons. etc. Rajoutons 1.25 dollars pour le bois de chauffage.

Chaque mois, c'est-à-dire durant quatre mercredis du mois, une somme totale de 105 dollars sera chaque fois utilisée. D'où 840 dollars seront dégagés durant 8 mois pour l'alimentation des personnes âgées souffrant de handicaps sévères dus à la lèpre. 10 dollars couvriront les frais de transport durant 8 mois, 50 dollars couvriront les frais de suivi et 66 dollars couvriront les imprévus en cas de hausse de prix. Au total, 966 dollars seront utilisés en faveur des personnes âgées souffrant de handicaps sévères dus à la lèpre qui sont hébergés dans les deux dortoirs de l'ancienne léproserie de Mbimbi-Oicha.

Photo de Kakule Sibendire, qui reçoit la somme envoyée par ANK.



Les Déplacés



Lorsque le montant de 1.284 dollars a été reçu, une équipe s'est rendue au camp des déplacés se trouvant dans la concession de l'église CECA2O Oicha pour définir le nombre des ménages. 150 ménages furent identifiés.



Lundi 20 décembre 2021, la commission chargée de la distribution s'est penchée sur les besoins réels des déplacés et le coût total pour couvrir ces besoins.

Les dépenses de la commission subdivisent comme suit : 550 kg du riz pour une valeur de 550 dollars, 550 kg de haricots pour une valeur de 385 dollars, 210 kg, du sel pour 110 dollars, 154 kg de savon pour une valeur de 105 dollars, 25 dollars pour les frais de transport, 14 dollars pour les frais d'emballage, 85 dollars pour les frais de suivi, 85 dollars pour les frais de suivi.

Pour les veuves

Le montant de **966** dollars reçus en faveur des veuves sera partagé entre 10 veuves qui seront capables de se lancer dans des petites activités génératrices de recettes. Après chaque mois un pourcentage sera remis à la caisse pour que d'autres veuves puissent en bénéficier et faire comme elles. Pour parvenir à concrétiser cette initiative, une étude préliminaire est en cours.

Pour les orphelins

Tenant compte de difficultés et des besoins rencontrés lors des visites pastorales ainsi que des personnes vulnérables rencontrées à l'hôpital et dans des écoles de la place, la somme reçue fut répartie de la manière suivante :

- Orphelinat d'Oicha : 200 dollars américains ;
- Assistance aux personnes vulnérables hospitalisées : 200 dollars ;
- Assistance aux écoliers orphelins rescapés du massacre des populations : 480 dollars ;
- Frais de suivi : 66 dollars.
- Frais de transport : 20 dollars

Orphelinat de l'Hôpital d'Oicha , « Orphelinat Dorika »

Par Evelyne Saambili Mughanda

L'orphelinat DORIKA est entré en activité en 2007, sous l'initiative de Madame Nara Soheranda, ancienne responsable de la pharmacie centrale de l'Hôpital Général de Référence d'Oicha, épouse du Dr Kambale Soheranda Schadrac, ancien Médecin Directeur de l'Hôpital Oicha et actuellement Médecin Chef de Zone de Santé rurale d'Oicha.



L'objectif de cette œuvre sociale était de prendre en charge les enfants nés des mères décédées pendant l'accouchement à la maternité de l'hôpital de Oicha et dans la zone de santé rurale d'Oicha. Cette prise en charge devrait permettre à ces orphelins de grandir dans des conditions de vie acceptables. Cette prise en charge est globale : médicale, alimentaire, vestimentaire, scolaire...

Aujourd'hui, dans le contexte de la guerre incessante,

l'objectif a été élargi : l'orphelinat accueille désormais également des enfants orphelins dont les parents ont été tués pendant les massacres en cours dans la région.

Actuellement, l'orphelinat héberge 15 enfants dont 9 filles et 6 garçons - dont l'âge varie entre 1 mois et 7 ans.

Les enfants sont gardés nuits et jours par 3 nourrices (nounous) qui restent à demeure, assurant les soins d'hygiène, l'alimentation, ainsi que la sécurité des enfants. A chaque fin du mois, elles reçoivent une petite prime d'encouragement.

L'orphelinat DORIKA fonctionne grâce aux contributions volontaire de 93 soignants de l'hôpital, aux contributions ponctuelles de certaines personnes de bonne volonté mais aussi grâce aux associations.

L'Hôpital Général de Référence d'Oicha prend en charge la totalité des soins médicaux. Ce qui implique que les orphelins de l'orphelinat DORIKA sont soignés gratuitement. Ils sont suivis par le médecin pédiatre et le nutritionniste de l'Hôpital



d'Oicha.

Les enfants orphelins bénéficient gratuitement de l'électricité et de l'eau, fournies par l'Hôpital d'Oicha. L'orphelinat reçoit l'aide des « Amis du Nord-Kivu », et de quelques personnes de bonne volonté, des églises et associations locales.

Le budget pour l'année 2022 s'élève à 6000 dollars US.

L'orphelinat rencontre des difficultés à plusieurs niveaux car les moyens financiers et matériels sont très insuffisants.

La scolarisation des enfants constitue aussi un poids pour l'orphelinat Dorika. Celui-ci ne faisait pas partie de ses objectifs au départ. En effet, l'enfant orphelin devait être restitué à sa famille d'origine à l'âge de 5 ans. Avec la guerre en cours dans la région, les familles sont dispersées, l'orphelinat n'est pas en mesure de les retrouver pour leur restituer les enfants.

Précisons qu'actuellement la gestion de l'orphelinat DORIKA est sous la responsabilité de l'hôpital général de référence de Oicha, mais le suivi au quotidien est réalisé par un sous-comité des agents de la même institution. Ce comité est composé de 5 membres : Esther Kahambu Vagheni, Désanges Kavira Lusukiro, David Edukadi Okabo, Marie Kahindo Ngovi et Evelyne Saambili Mughanda, présidente du comité.

INVITATION AU BARBECUE DES AMIS DU NORD-KIVU, asbl

Vous êtes cordialement invités à participer au barbecue que l'asbl « Les Amis du Nord-Kivu », organise **le 11 juin 2022 à partir de 14 heures** chez Etienne et Safi Kaisavira à Waversesteenweg 323, 3090 Overijse.

Au programme : la convivialité, présentation de l'asbl ANK et ses actions en RD Congo (Nord-Kivu).

Participation: 20 € par adulte, 10€ par étudiant, 5€ par enfant, à verser sur le compte bancaire de l'asbl « Les Amis du Nord-Kivu » : **BE63 0682 5220 7808**. Communication : BBQ juin 2022

Veillez-vous inscrire avant le 05 juin 2022 en envoyant e-mail à l'adresse de l'association: ank@lesamisdunord-kivu.be (avec copie à: dunn.fam@skynet.be)

Pour tous renseignements et éventuellement paiement sur place, veuillez contacter Etienne Kaisavira: 0474/315897 ou Safi Kaisavira: 0475/229737.

NB. Toutes les mesures sanitaires dictées par les autorités devront être respectées.

Bienvenue à tous / toutes.

Francis Van Dewalle
Président de l'asbl « Les Amis du Nord-Kivu »